

AVIS N° 206 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

TOTAL SENEGAL

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société TOTAL SENEGAL procédera au fractionnement de ses actions (symbole : TTLS).

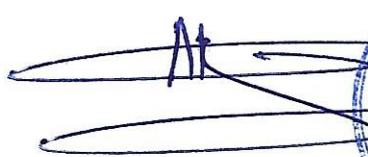
L'opération de fractionnement se déroulera selon les modalités suivantes :

- la date effective du fractionnement des actions est fixée au **jeudi 02 novembre 2017** ;
- le rapport de fractionnement est de **dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne** ;
- la valeur nominale de l'action passera de **1 000 FCFA à 100 FCFA** ;
- le nombre d'actions composant le capital de la société passera de **3 257 770 à 32 577 700** ;
- la valeur théorique de l'action fractionnée sera publiée par Avis de la BRVM, dans le Bulletin Officiel de la Cote, le **mardi 31 octobre 2017**.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son Siège au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 16 octobre 2017

Le Directeur Général




Edoh Kossi AMENOUNVE

EAF